

Association de la Feuillaume

Procès-verbal de l'Assemblée générale du Samedi 1er Avril 2023

L'Assemblée Générale de l'Association de la Feuillaume s'est tenue le samedi 1 Avril 2023 de 10h30 à 12h00, au Relais Berthet, place Berthet.

Etaient présents :

- Les membres du bureau : Carole Lichtblau-Vidal, Fabrice Bonnemain, Jean-François Colliard, Elodie et Hervé Dubois, Patrick Lasquelles, Pierre-Yves Rossignol, Gilles Lassartesse et Yves-Alain Vassitch ;
- Jean-Christian Schnell, Maire-adjoint, Délégué à l'Aménagement des espaces publics, Voirie, Urbanisme, Environnement-espaces verts, OM, Marchés d'approvisionnement, Commerces, qui représentait la mairie sur l'invitation de l'Association ;
- Une dizaine de personnes dans l'assistance.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Rapport de gestion financière de l'exercice 2022
2. Rapport moral du Président et du Bureau pour l'exercice 2022
 - 2.1 Sécurité
 - 2.2 Evènements
 - 2.3 Urbanisme et Plan Local d'Urbanisme (PLU)
3. Composition du Bureau

L'Assemblée Générale a été clôturée par un apéritif offert aux participants par l'association.

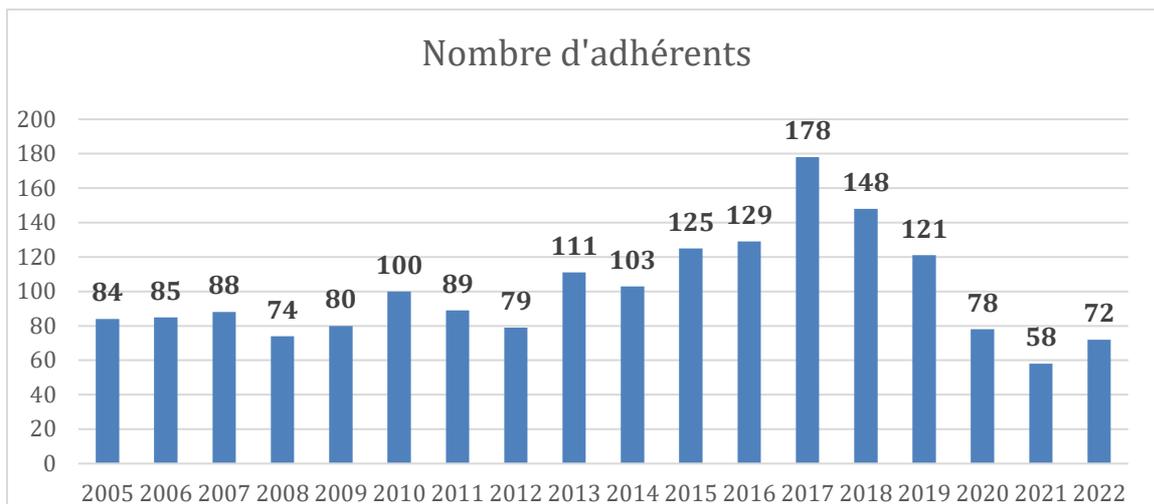
1. Rapport de gestion financière de l'exercice 2021

a) Cotisations 2022

Le nombre d'adhérents est légèrement remonté à 72 en 2022, soit 14 adhérents de plus qu'en 2021, sans toutefois revenir aux niveaux pré-covid. Le montant des cotisations perçues s'élève à 1250 euros, par rapport à 830 euros en 2021.

Une redynamisation des adhésions est indispensable pour que l'Association puisse continuer à organiser les différents événements (notamment le pique-nique et Halloween qui sont gratuits) et une communication dynamique au sein du quartier, et pour que l'Association constitue un interlocuteur représentatif des habitants du quartier envers les pouvoirs publics.

Une réflexion va être menée en ce sens par l'Association, notamment sur la cotisation associée à l'adhésion.



b) Compte d'exploitation et Résultat

Le résultat de l'exercice 2022 est un solde négatif de -26 €, en quasi équilibre. Les points saillants sont :

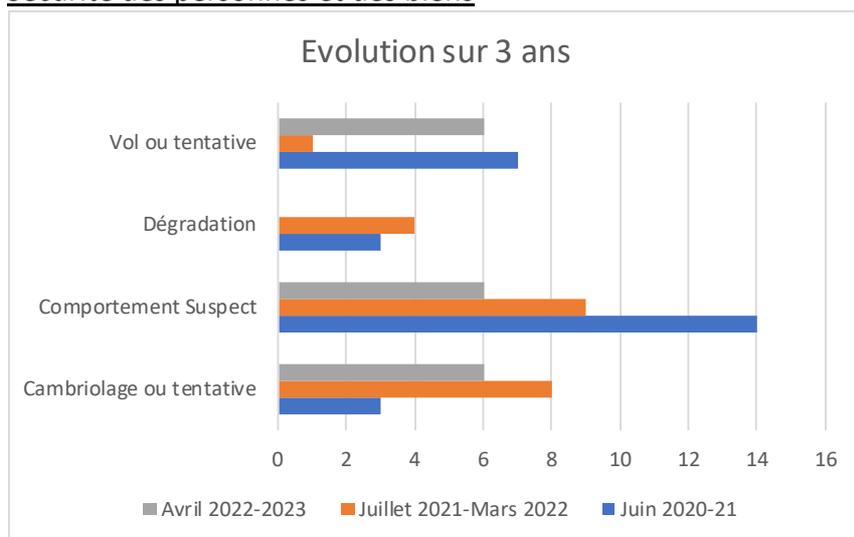
- Les dernières dépenses de refonte du site de l'Association, pour un montant de 600 € ;
- Le succès de la brocante 2022, principale source de revenus de l'association, qui a apporté des recettes supérieures aux années précédentes.

L'Association garde toujours une réserve financière d'un peu moins de 9 000 euros qui pourrait être nécessaire pour un recours juridique ou une action.

2. Rapport moral du Président et du Bureau pour l'exercice 2021

2.1. Sécurité

Sécurité des personnes et des biens



18 alertes ont été remontées dans « Voisins vigilants » sur les 12 derniers mois (depuis avril 2022).

Les chiffres sont globalement en baisse par rapport aux exercices précédents (22 alertes sur 9 mois entre juillet 2021 et mars 2022 et 27 alertes entre juin 2020 et juin 2021).

Toutefois on constate une augmentation du nombre de vols et cambriolages ou de tentatives avec 12 déclarations au total, par rapport aux années précédentes.

M. Schnell indique que certains peuvent être déçus par les délais d'intervention du 17. Cela est lié aux priorités d'intervention que fait la police, par rapport à la situation en temps réel. Mais il faut **toujours appeler le 17** pour que le sujet soit enregistré dans les bases de la police nationale. En l'absence de données, notre secteur ne sera pas prioritaire pour les affectations des forces de police.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les **renards**, le contexte a un peu évolué récemment :

- Une association de défense s'est montée au niveau international et attaque en justice les décisions leur portant atteinte ;
- Le renard est sorti de la liste des animaux potentiellement nuisibles dans le 78 ;
- Il n'y a plus de plaintes depuis quelques temps.

La mairie estime donc que le dossier risque de s'acheminer vers un statu quo.

Sécurité routière

Malgré les aménagements réalisés **Avenue de Circourt**, les vitesses excessives et les non respects de stops restent malheureusement nombreux. La seule solution efficace semble être les contrôles de la police municipale. Le projet de création de bandes cyclables est pour l'instant abandonné par la mairie, en l'absence de solution satisfaisante.

M. Schnell indique la police municipal compte maintenant 5 agents. Ils ont déjà établi 1 000 PV pour stationnement illicite, vitesse excessive ou non-respect de stops.

A l'occasion des réfections de chaussées qui vont être réalisés par le département Avenue des Puits, les réseaux (EDF, téléphone) vont être enfouis et une piste cyclable est à l'étude entre la place Berthet et la limite de Vauresson (malheureusement sans continuité dans la traversée de Vauresson).

Enfin la mairie envisage un système de trottinettes / vélos en autopartage, en 32 emplacements de stationnement délimités. Un système de géolocalisation forcera les utilisateurs à ramener les engins dans une des zones délimitées (pas de stationnement sauvage dans l'espace public).

2.2. Evènements

Le rythme normal des évènements a été retrouvé en 2022 après les interruptions liées à la crise du Covid :

- La brocante a connu une très bonne affluente ;
- Le pique-nique de rentrée a été un franc succès avec 150 à 200 participants ;
- Halloween marche toujours aussi bien, malgré la pluie cette année.

Pour cette année 2023, sont prévus :

Brocante : dimanche 18 juin (inscriptions ouvertes sous peu)

Pique-nique : vendredi 8 septembre à 19h30 (ou vendredi 15 septembre en cas de mauvais temps). L'Association offre traditionnellement l'apéritif et installe les tables. Chacun apporte son pique-nique.

Nettoyons la Forêt : dimanche 8 octobre. Rdv au début de la sente Belloc. La Mairie met à disposition les équipements. Les adolescents sont particulièrement attendus pour cet évènement.

Halloween : mardi 31 octobre, place Berthet. L'Association propose une buvette gratuite, une animation avec un concours de déguisement et de la musique.

L'Association aimerait également pouvoir rentrer en contact avec les nouveaux arrivants du quartier. M. Schnell regarde si la mairie est en mesure de lui transmettre sa liste des nouveaux arrivants

2.3. Urbanisme et PLU

Depuis Décembre 2019, notre Association alerte sans relâche la mairie sur les défauts du PLU de La Celle Saint-Cloud depuis son introduction en 2017, et notamment sur une faille qui permet, par des divisions foncières, de contourner les limitations d'emprise au sol des constructions.

Avec ces divisions incontrôlées c'est tout l'équilibre de notre quartier qui est mis en danger :

- Déséquilibre entre les dispositions de construction des différentes parcelles,
- Augmentation des nouvelles constructions mitoyennes,
- Augmentation de l'abattage des arbres lié à l'augmentation des emprises construites.

Pour conserver un quartier où règnent des relations de bon voisinage et pour préserver les arbres qui constituent son empreinte historique, l'Association estime indispensable que les divisions parcellaires restent possibles, mais dans le respect de la règle d'emprise maximale au sol des constructions qui s'impose dans tout le reste du quartier.

Nos alertes régulières adressées à la Mairie depuis 2019 semblent avoir porté leurs fruits, puisque cette dernière annonce pour la fin 2023 une modification du PLU centrée sur le sujet des divisions.

L'Association est invitée par la mairie à une réunion de discussion sur le projet de modification, au mois de mai, et sera vigilante sur l'efficacité de mesures proposées.

4. Composition du Bureau

Carole Lichtblau-Vidal a fait part de son souhait de ne pas renouveler ses fonctions de présidente. Nous la remercions pour tout son investissement pendant ces 13 années au sein de l'Association, tout comme son implication dans l'organisation des évènements, et

particulièrement la brocante qu'elle a organisé de main de maître pendant de nombreuses années.

Gilles Lassartesse a accepté de la remplacer comme à la présidence de l'Association.

En outre, Béatrice et Christophe Veryrac, qui n'ont pu être présents ce jour, se sont déclarés volontaires pour rejoindre le bureau.

Le bureau de l'Association est réélu à l'unanimité des participants. Il comprend les membres suivants :

- M. Gilles Lassartesse, élu Président et trésorier
- M. Pierre-Yves Rossignol, élu Vice-Président aux Affaires Juridiques
- MM. Fabrice Bonnemain, Hervé Dubois et Yves-Alain Vassitch, élus Vice-Présidents aux Affaires Culturelles
- Mmes Elodie Dubois et Béatrice Veyrac, élue Vice-Présidentes Communication
- MM. Jean-François Colliard et Christophe Veryrac, élus vice-présidents à l'urbanisme
- M. Patrick Lasquellec, élu vice-président à la sécurité
- M. Jean-François Colliard, élu secrétaire